

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 16.04.2014

Version 19.1

#### SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide

LiChrosolv® Reag. Ph Eur

Numéro d'Enregistrement

**REACH** 

01-2119433307-44-XXXX

No.-CAS 67-56-1

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Réactif pour analyses, Chromatographie analytique et préparative,

Production chimique

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche

techni que de sécurité.

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Merck KGaA \* 64271 Darmstadt \* Allemagne \* Tél. +49 6151 72-2440

Service responsable EQ-RS \* e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

#### SECTION 2. Identification des dangers

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquide inflammable, Catégorie 2, H225

Toxicité aiguë, Catégorie 3, Oral(e), H301

Toxicité aiguë, Catégorie 3, Inhalation, H331

Toxicité aiguë, Catégorie 3, Dermale, H311

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 1, Yeux, H370

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

F Facilement inflammable R11

T Toxique R23/24/25 - 39/23/24/25

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

## Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

#### conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

#### Danger

#### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Yeux).

#### Conseils de prudence

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.

Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

#### Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger







#### Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Yeux).

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

*No.-Index* 603-001-00-X

#### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

#### SECTION 3. Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substance

Formule CH₃OH CH₄O (Hill)

No.-Index 603-001-00-X No.-CE 200-659-6 M 32,04 g/mol

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

## Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS Numéro Classification

d'enregistrement

méthanol (<= 100 %)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

67-56-1 01-2119433307-44-

XXXX Liquide inflammable, Catégorie 2, H225

Toxicité aiguë, Catégorie 3, H301 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H331 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H311

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique, Catégorie 1, H370

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### Composants dangereux (1999/45/CE)

Non-CAS Classification méthanol (<= 100 %)

67-56-1 F, Facilement inflammable; R11

T, Toxique; R23/24/25-39/23/24/25

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

#### 3.2 Mélange

non applicable

## **SECTION 4. Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: faire respirer de l'air frais. Faire boire de l'éthanol (par exemple 1 verre d'une boisson alcoolisée à 40°). Consulter immédiatement un médecin (mentionner le méthanol). Seulement en cas exceptionnel, si au bout d'une heure l'intervention d'un médecin n'a pu avoir lieu, faire vomir (que des personnes conscientes qui n'ont pas perdu connaissance) et redonner de l'éthanol (env. 0,3 ml d'une boisson alcoolisée à 40°/kg de poids corporel/heure).

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Somnolence, Vertiges, narcose, excitation, spasmes, ivresse, Nausée, Vomissements, Migraine, cécité, Troubles visuels, Coma Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

## **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'information disponible.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

#### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales.

Attention au retour de flamme.

En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

#### SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Risque d'explosion.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10).

Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminé.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

#### SECTION 7. Manipulation et stockage

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

## 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités Conditions de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir scénario d'exposition dans l'annexe de cette fiche technique de séc urité.

#### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base Valeur Valeurs limites Remarques

seuil

méthanol (67-56-1)

FVL Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.

Valeur Limite de 200 ppm Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)

Moyenne d'Exposition 260 mg/m³

Valeur Limite Court 1.000 ppm Limite Indicative

Terme 1.300 mg/m<sup>3</sup>

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)

DNEL travailleurs, court	Effets systémiques	dermal(e)	40 mg/kg Poids du corps
terme DNEL travailleurs, court	Effets systémiques	par inhalation	260 mg/m <sup>3</sup>
terme DNEL travailleurs, court terme	Effets locaux	par inhalation	260 mg/m³
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	40 mg/kg Poids du corps
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	par inhalation	260 mg/m³
DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	260 mg/m³
DNEL consommateur, court	Effets systémiques	dermal(e)	8 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, court	Effets systémiques	par inhalation	50 mg/m³
DNEL consommateur, court	Effets systémiques	oral	8 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, court	Effets locaux	par inhalation	50 mg/m³
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	8 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, long	Effets systémiques	par inhalation	50 mg/m³
terme DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	oral	8 mg/kg Poids du corps

## Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent s atisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

par inhalation

50 mg/m<sup>3</sup>

Concentration prédite sans effet (PNEC)

PNEC Eau douce 154 mg/l
PNEC Sédiment d'eau douce 570,4 mg/kg
PNEC Eau de mer 15,4 mg/l
PNEC Sol 23,5 mg/kg
PNEC Station d'épuration des eaux usées 100 mg/l

Effets locaux

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

DNEL consommateur, long

## Mesures d'ordre technique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

#### Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: caoutchouc butyle

Épaisseur du gant: 0,7 mm
Temps de pénétration: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: Viton (R) Épaisseur du gant: 0,70 mm Temps de pénétration: > 120 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 898 Butoject® (contact total), KCL 890 Vitoject® (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés.

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection

Tenue de protection antistatique ignifuge

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre AX (NE 371)

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Risque d'explosion.

#### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme liquide

Couleur incolore

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

Odeur caractéristique

Seuil olfactif 10 - 20000 ppm

pH Pas d'information disponible.

Point de fusion -98 °C

Point/intervalle d'ébullition 64,5 °C

à 1.013 hPa

Point d'éclair 10 °C

Méthode: coupelle fermée

Taux d'évaporation 6,3

Substance de référence: Éther diéthylique

1,9

Substance de référence: acétate de n-butyle

Inflammabilité (solide, gaz) Pas d'information disponible.

Limite d'explosivité, inférieure 5,5 %(V)

Limite d'explosivité, supérieure 44 %(V)

Pression de vapeur 128 hPa

à 20 °C

Densité de vapeur relative 1,11

Densité 0,792 g/cm³

à 20 °C

Densité relative Pas d'information disponible.

Hydrosolubilité à 20 °C

soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: -0,77 (expérimental)

(bibliographie) Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

Température d'auto-

inflammabilité

455 °C

Température de décomposition Distillable à pression normale sans décomposition préalable.

Viscosité, dynamique 0,597 mPa.s

à 20 °C

Propriétés explosives Non classé parmi les explosifs.

Propriétés comburantes non

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

#### 9.2 Autres données

Température d'inflammation 455 °C

DIN 51794

Énergie minimale d'ignition 0,14 mJ

Conductivité < 1 µS/cm

#### SECTION 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

#### 10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion avec :

Oxydants, acide perchlorique, perchlorates, sels d'oxacides halogènés, chrome(VI) oxyde, halogène oxydes, azote oxydes, oxydes non métalliques, mélange sulfochromique, chlorates, hydrures, zinc diéthyle, halogènes, magnésium, hydrogène peroxyde, Acide nitrique

Réactions exothermiques avec :

halogénures d'acides, Anhydrides d'acide, Agents réducteurs, acides

Dégagement de gaz ou de vapeurs dangereux avec :

Métaux alcalino-terreux, Métaux alcalins

#### 10.4 Conditions à éviter

Réchauffement.

## 10.5 Matières incompatibles

matières plastiques distinctes, magnésium, alliages de zinc

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

#### **SECTION 11. Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

LDLO homme: 143 mg/kg (RTECS)

DL50 rat: 5.628 mg/kg (IUCLID)

résorption

Symptômes: Nausée, Vomissements

Toxicité aiguë par inhalation CL50 rat: 85,26 mg/l; 4 h (IUCLID)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

résorption

Symptômes: Irritations des voies respiratoires.

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 lapin: env. 17.100 mg/kg (Fiche de données de sécurité extér.)

résorption

Irritation de la peau

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

Irritation des yeux
Irritation des muqueuses

Sensibilisation

Test de sensibilisation: cochon d'Inde

Résultat: négatif

(IUCLID)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vivo

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test micronucléus.

Résultat: négatif

(IUCLID)

Génotoxicité in vitro

Test de Ames Résultat: négatif

(IUCLID)

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Effets CMR

Cancérogénicité:

N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

Mutagénicité:

Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

Tératogénicité:

Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

Toxicité pour la reproduction:

Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Organes cibles: Yeux

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 11.2 Information supplémentaire

Effets systémiques:

acidose, chute de tension, excitation, spasmes, ivresse, Vertiges, Somnolence, Migraine,

Troubles visuels, cécité, narcose, Coma

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

Les symptômes peuvent être retardés.

Lésion de:

Foie, Reins, Cardiaque, Lésion irréversible du nerf optique.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de

sécurité.

#### SECTION 12. Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons

CL50 Lepomis macrochirus (Crapet arlequin): 15.400 mg/l; 96 h (dans l'eau blande) (ECOTOX Database)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

EC5 E. sulcatum: > 10.000 mg/l; 72 h (bibliographie)

CE50 Daphnia magna (Grande daphnie ): > 10.000 mg/l; 48 h (IUCLID)

Toxicité pour les algues

CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes): env. 22.000 mg/l; 96 h (Fiche de données de sécurité extér.)

IC5 Scenedesmus quadricauda (algues vertes): 8.000 mg/l; 8 d (IUCLID)

Toxicité pour les bactéries

EC5 Pseudomonas fluorescens: 6.600 mg/l; 16 h (IUCLID)

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC Oryzias latipes (Killifish rouge-orange): 7.900 mg/l; 200 h

(Fiche de données de sécurité extér.)

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

99 %; 30 d

OCDE Ligne directrice 301D

Facilement biodégradable.

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)

600 - 1.120 mg/g (5 d)

(IUCLID)

Demande Chimique en Oxygène (DCO)

1.420 mg/g

(IUCLID)

Besoin théorique en oxygène (ThOD)

1.500 mg/g

(bibliographie)

Ratio BOD/ThBOD

DBO5 76 %

Essai de fiole fermée

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow: -0,77 (expérimental)

(bibliographie) Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Tension superficielle 22,6 mN/m à 20 °C

Stabilité dans l'eau

2,2 yr

Réaction avec les radicaux hydroxyles (IUCLID)

Information écologique supplémentaire

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

#### SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative a ux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vi gueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés c omme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

#### SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN 123014.2 Nom d'expédition des Méthanol

Nations unies

14.3 Classe3 (6.1)14.4 Groupe d'emballageII14.5 Dangereux pour--

l'environnement

14.6 Précautions particulières à oui

prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnels D/E

#### Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU14.2 Nom d'expédition desMETHANOL

Nations unies

14.3 Classe3 (6.1)14.4 Groupe d'emballageII14.5 Dangereux pour--

l'environnement

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

14.6 Précautions particulières à non

prendre par l'utilisateur

Transport maritime (IMDG)

**14.1 Numéro ONU**UN 1230 **14.2 Nom d'expédition des**METHANOL

Nations unies

14.3 Classe3 (6.1)14.4 Groupe d'emballageII14.5 Dangereux pour--l'environnement

14.6 Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

No EMS F-E S-D

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

oui

**IBC** 

Non pertinent

### SECTION 15. Informations réglementaires

## 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux 96/82/EC dangers liés aux accidents Méthanol majeurs (Réglementation 26

relative aux Installations Quantité 1: 500 t Classées) Quantité 2: 5.000 t

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la

jeunesse au travail.

Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la ma ternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations

nationales p lus sévères, le cas échéant.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances non réglementé

qui appauvrissent la couche d'ozone

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement non réglementé européen et du Conseil européen du 29 avril 2004

sur les polluants organiques persistants et modifia

nt la directive 79/117/CEE

Règlement (CE) No 689/2008 concernant les non réglementé exportations et importations de produits chimiques

dangereux

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances

extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires

respectives (≥ 0,1 % (w/w),

réglementation (EC) N° 1907/2006

(REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 3

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

#### **SECTION 16. Autres informations**

#### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H311 Toxique par contact cutané.
 H331 Toxique par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

#### Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R11 Facilement inflammable.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation,

par contact avec la peau et par ingestion.

#### Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

## Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole(s) F Facilement inflammable

Toxique

Phrase(s) R 11-23/24/25- Facilement inflammable. Toxique par inhalation, par contact

39/23/24/25 avec la peau et par ingestion. Toxique: danger d'effets

irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la

peau et par ingestion.

Phrase(s) S 7-16-36/37-45 Conserver le récipient bien fermé. Conserver à l'écart de

toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Information supplémentaire

Expérience de l'exposition humaine

No.-CE 200-659-6 Étiquetage CE

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Symbole(s) Facilement inflammable

`´ **⊌** F Toxique

Phrase(s) R 23/24/25-39/23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par

contact avec la peau et par ingestion.

Phrase(s) S 36/37-45 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. En cas

d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si

possible lui montrer l'étiquette).

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

#### Représentation régionale

VWR International S.A.S. \* 201, rue Carnot \* F-94126 Fontenay sous Bois Cedex UDM Sécurité Produits \* Tél.: +33 (0) 1 45 14 85 94 \* Fax: +33 (0)1 45 14 85 18, www.vwr.com, info@fr.vwr.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

#### SCENARIO D'EXPOSITION 1 (Utilisation industrielle)

#### 1. Utilisation industrielle (Réactif pour analyses, Chromatographie analytique et préparative, Production chimique)

#### Secteurs d'utilisation finale

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations

sur sites industriels

SU9 Fabrication de substances chimiques fines

SU 10 Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

#### Catégorie de produit chimique

PC21 Substances chimiques de laboratoire

#### Catégories de processus

PROC1	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	

PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter

des possibilités d'exposition.

PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles

(contacts multiples et/ ou importants)

PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de

récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non

spécialisées

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de

récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations

spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage

spécialisée, y compris pe-sage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

#### Catégories de rejet dans l'environnement

ERC1 Fabrication de substances ERC2 Formulation de préparations

ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui

ne deviendront pas partie intégrante des articles

ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation

d'intermédiaires)

ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

## 2. Scénarios contribuants@: conditions opérationnelles et mesures de gestio n des risques

## 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC15

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance Couvre le pourcentage de la substance dans le produit

dans le Mélange/l'Article jusqu'à 100 %.
Forme Physique (au moment de Liquide très volatil

l'utilisation)

## Fréquence et durée d'utilisation

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

Fréquence d'utilisation 5 jours / semaine Fréquence d'utilisation < 8 heures / jour

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

### Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

#### 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### **Environnement**

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH articl e 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environneme nt) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pa s nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

#### **Travailleurs**

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	PROC1		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC2		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC3		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC4		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC5		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC8a		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC8b		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC9		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC10		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC15		< 1	ECETOC TRA

## 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veuillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descripto r system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on informati on requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communication in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Ca tegories (SPERCs).

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ - Annexe conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

106007 Code produit

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

#### SCENARIO D'EXPOSITION 2 (Utilisation professionnelle)

## 1. Utilisation professionnelle (Réactif pour analyses, Chromatographie analytique et préparative, Production chimique)

#### Secteurs d'utilisation finale

SU 22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle,

services, artisans)

#### Catégorie de produit chimique

PC21 Substances chimiques de laboratoire

### Catégories de processus

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

### Catégories de rejet dans l'environnement

ERC2 Formulation de préparations

Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation ERC6a

d'intermédiaires)

ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

#### 2. Scénarios contribuants@: conditions opérationnelles et mesures de gestio n des risques

#### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance Couvre le pourcentage de la substance dans le produit

dans le Mélange/l'Article jusqu'à 100 %. Forme Physique (au moment de

Liquide très volatil

l'utilisation)

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 5 jours / semaine Fréquence d'utilisation < 8 heures / jour

## Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

#### Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

#### Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

#### 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH articl e 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environneme nt) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pa s nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Annexe conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106007

Nom du produit Méthanol gradient grade pour la chromatographie en phase liquide LiChrosolv®

Reag. Ph Eur

**Travailleurs** 

cs	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	PROC15		< 1	ECETOC TRA

#### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veuillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descripto r system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on informati on requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communication in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Ca tegories (SPERCs).